

Mode d'emploi

Lampe solaire à LED „Pole Light Duo Color“

N° d'article 102616 Pole Light 30, N° d'article 102617 Pole Light 50

N° d'article 102606 Pole Light 70



Ce mode d'emploi concerne exclusivement ce produit. Il contient des informations importantes sur la mise en service et la manipulation. Veuillez à y faire attention, même si vous remettez ce produit à des tiers. Archivez donc ce mode d'emploi pour pouvoir le consulter.

1. Introduction

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit. Vous avez acheté un produit qui a été construit selon l'état actuel de la technique. Afin de préserver cet état et de garantir un fonctionnement sans danger, vous devez, en tant qu'utilisateur, respecter le présent mode d'emploi.

2. Utilisation conforme à la destination

La lampe solaire est conçue pour une utilisation en extérieur (type de protection IP44). La batterie intégrée est chargée par la cellule solaire de la lampe lorsque la lumière du soleil est suffisante. Une particularité est que la couleur de la lumière peut être commutée entre « blanc chaud » et « blanc froid », afin qu'elle s'accorde par exemple avec d'autres luminaires déjà existants.

Les consignes de sécurité ainsi que toutes les autres informations contenues dans ce mode d'emploi doivent impérativement être respectées. Lisez attentivement l'ensemble du mode d'emploi avant le montage et la mise en service.

3. Contenu de l'emballage

- Lampe solaire (avec batterie NiMH déjà installée)
- Pied (à l'intérieur se trouve le piquet de terre amovible)
- Matériel de montage (4x vis, 4x chevilles)
- Mode d'emploi

4. Explication des symboles, inscriptions

-  Ce symbole indique des dangers particuliers ou des informations importantes dont il faut absolument tenir compte.
-  Le symbole de la flèche est utilisé pour indiquer des informations ou des conseils particuliers.

5. Consignes de sécurité

-  **La garantie est annulée en cas de dommages causés au produit par le non-respect de ce mode d'emploi. Nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs qui en découlent ! Il en va de même pour les dommages matériels ou corporels causés par une manipulation incorrecte ou le non-respect des consignes de sécurité.**

a) Généralités

- Il est interdit de transformer ou de modifier le produit. Cela annule non seulement l'autorisation/la garantie, mais peut également entraîner des problèmes de sécurité.
- Veuillez à ce que le produit ne tombe pas entre les mains d'enfants, car ce n'est pas un jouet !
- Attention ! Précautions à prendre avec l'éclairage à LED : ne regardez pas dans le faisceau de lumière LED ! Ne cherchez pas à le regarder directement ou avec des instruments optiques !
- Ne soumettez pas le produit à des contraintes mécaniques. Manipulez le produit avec précaution. À la suite de chocs, de coups ou de chutes, même de faible hauteur, l'appareil peut être endommagé.
- Gardez le matériel d'emballage hors de portée des enfants, il pourrait devenir un jouet dangereux pour eux.
- Si le produit présente des dommages ou ne fonctionne plus, ne l'utilisez plus, faites-le contrôler par un spécialiste ou éliminez-le de manière écologique.
- Si vous avez d'autres questions auxquelles ce mode d'emploi n'a pas su répondre
- e, nous vous conseillons de nous contacter ou de vous adresser à un technicien compétent.

b) Accumulateur

Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Ce pack est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire.

Celui-ci est automatiquement chargé en fonction du rayonnement solaire sur le panneau solaire. L'accumulateur peut être remplacé (par exemple lorsque sa capacité diminue après une longue durée de fonctionnement).

- Ne laissez pas les accumulateurs entre les mains d'enfants. Rangez-les donc toujours hors de leur portée. En cas d'ingestion d'un accumulateur, il n'y a pas seulement un risque d'étouffement, mais les composants sont également nocifs pour la santé (p. ex. risque de brûlure chimique ou d'empoisonnement). Dans un tel cas, consultez immédiatement un médecin !
- Un accumulateur est déjà inséré dans la lampe solaire lors de la livraison (type/conception, voir chapitre « Caractéristiques techniques »). Risque d'incendie et d'explosion !
- Les accumulateurs ne doivent pas être humides ou mouillés.
- N'endommagez jamais l'enveloppe extérieure des accumulateurs. Non seulement des substances dangereuses pour la santé peuvent s'échapper, mais il y a aussi un risque d'explosion dû à un court-circuit.
- Si des liquides ou d'autres substances s'échappent des accumulateurs (par exemple en cas d'endommagement, de vieillissement ou de décharge profonde), ils peuvent provoquer des brûlures

ou d'autres lésions de la peau en cas de contact. Utilisez donc toujours des gants de protection appropriés. Les surfaces ou les objets qui entrent en contact avec les liquides/substances qui s'échappent d'un accumulateur peuvent également être endommagés. Utilisez toujours un support approprié.

- Il est interdit de recharger un accumulateur endommagé, qui présente des fuites ou un gonflement au risque de provoquer une explosion ! Éliminez un tel accumulateur de manière appropriée.
- Avant d'éliminer un accumulateur, les contacts de connexion ouverts doivent être recouverts d'un morceau de ruban adhésif afin d'éviter tout risque de court-circuit, par exemple dans le conteneur d'élimination. En cas de court-circuit, il n'y a pas seulement un risque d'explosion, mais aussi d'incendie.
- Lors du remplacement de l'accumulateur intégré, utilisez uniquement un accumulateur au lithium-ion de même type.
- N'insérez jamais un accumulateur non rechargeable dans la lampe solaire, mais uniquement un accumulateur rechargeable approprié.
- Le système électronique de recharge du produit est conçu pour un accumulateur au lithium-ion. L'utilisation de tout autre accumulateur présente un risque d'incendie et d'explosion !
- Lors du remplacement de la batterie intégrée, utilisez uniquement une batterie NiMH. N'insérez jamais une batterie non rechargeable dans la lampe solaire, mais uniquement une batterie rechargeable appropriée.
- L'électronique de charge du produit est conçue pour un accumulateur NiMH. L'utilisation d'un autre type de batterie présente un risque d'incendie et d'explosion !

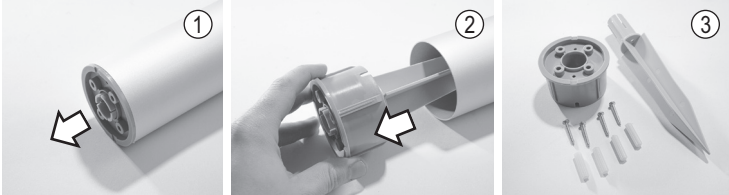
6. Mise en service

a) Choix du lieu de montage/d'utilisation

Installez la lampe solaire à un endroit exposé le plus longtemps possible au plein soleil sans ombre. Ce n'est qu'ainsi que l'accumulateur peut être suffisamment chargé par le panneau solaire.

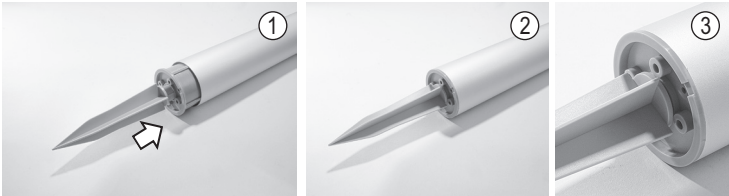
-  Veuillez à ce qu'aucune autre source de lumière (p. ex. éclairage extérieur ou routier) ne se trouve à proximité de la lampe solaire dans l'obscurité, sinon la lampe solaire ne s'allume pas.

b) Extraire le piquet de terre



- 1 Le bord d'un anneau en plastique se trouve sur la partie inférieure du tube vertical. Retirez-le du tube de support. En le retirant, le piquet de terre devient visible. Pour des raisons de protection pendant le transport, il est tourné de 180° et inséré dans l'anneau en plastique.
- 2 Retirez le piquet de terre de l'anneau en plastique. Vous trouverez également dans la livraison 4 vis et 4 chevilles en plastique.

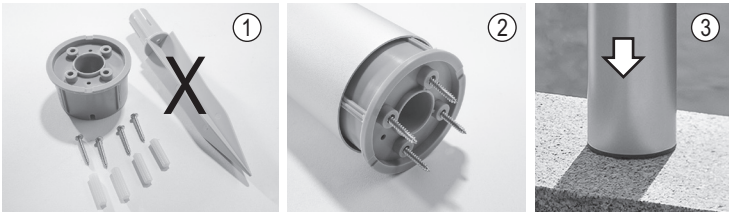
c) fixation au sol au moyen du piquet de terre



1. Insérez l'anneau en plastique dans la partie inférieure du tube de la lampe solaire en veillant à ce qu'il soit bien orienté ; le piquet de terre est ensuite inséré dans l'ouverture centrale.
 2. Insérez complètement l'anneau en plastique dans le tube vertical.
L'anneau en plastique/le piquet de terre entièrement inséré est visible ici en détail.
- Enfoncer avec précaution la lampe solaire et le piquet de terre dans le sol.

-  Ne choisissez pas un sol pierreux/dur. L'idéal est la terre molle d'un parterre de jardin, par exemple.
- N'utilisez pas d'outil pour enfoncer le piquet de terre ou la lampe solaire dans le sol, cela pourrait endommager le produit. Enfoncez le piquet de terre (ou la lampe solaire) dans le sol uniquement à la main, n'utilisez pas la force !

d) Montage à vis



- 1 Vous pouvez également visser la lampe solaire sur un support approprié. Pour ce faire, l'anneau en plastique comporte 4 ouvertures (le piquet de terre n'est pas nécessaire dans ce cas et peut être retiré).
- 2 Cette image montre la disposition de l'anneau en plastique et des vis. Fixez l'anneau en plastique sur la surface souhaitée, utilisez des chevilles et des vis adaptées à la surface (il peut être

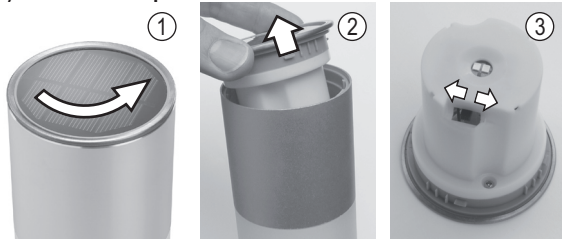
nécessaire d'utiliser d'autres chevilles/vis que celles fournies).

- 3 Enfillez complètement la lampe solaire sur l'anneau en plastique.



Lors du perçage ou du vissage, veillez à ne pas endommager de câbles/conduites !

e) Allumer la lampe solaire et choisir la couleur de la lumière



- 1 Tournez la tête de la lampe un peu vers la gauche, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 2 Lorsque la tête du luminaire est déverrouillée, elle peut être facilement retirée vers le haut.
- 3 L'interrupteur à coulisse permet de commuter la couleur de la lumière entre le blanc chaud (pousser l'interrupteur vers la droite) et le blanc froid (pousser l'interrupteur vers la gauche). Lorsque l'interrupteur est en position centrale, la lampe solaire est éteinte.

Remettez la tête de la lampe en place et verrouillez-la en la tournant vers la droite dans le sens des aiguilles d'une montre.

7. Fonctionnement

Lors de la première mise en service, la batterie n'est pas encore complètement chargée, de sorte que la LED ne s'allume pas longtemps après la tombée de la nuit (voire pas du tout). Il convient donc d'attendre une journée ensoleillée.

La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.

8. Mise hors service/rangement

Si vous ne souhaitez pas utiliser le produit pendant une longue période (par exemple en cas de stockage), retirez l'accumulateur de la lampe solaire afin d'éviter une décharge totale préjudiciable. Pour savoir comment retirer/changer l'accumulateur, voir le chapitre 10. c). Conservez le produit dans un endroit sec et à l'abri du gel, hors de portée des enfants.

9. Aide au dépannage

La lampe solaire ne s'allume pas dans l'obscurité :

- La lumière d'un luminaire extérieur ou d'une lampe de rue brille sur le module solaire de la lampe solaire. Celui-ci simule la lumière du jour et empêche la LED de la lampe solaire de s'allumer. Placez la lampe dans un autre endroit, plus sombre.
- Si vous avez remplacé la batterie - est-elle correctement insérée (respecter la polarité plus/+ et moins/-) ?
- L'accu est vide (par ex. après la première mise en service) et doit d'abord être rechargé. Attendez une journée ensoleillée.
- S'il y a de la neige sur le module solaire en hiver, enlevez-la.

La lampe solaire n'éclaire que brièvement dans l'obscurité :

- La batterie n'est pas suffisamment chargée (par exemple après une journée de pluie sans soleil). La durée d'éclairage dépend de l'intensité et de la durée du rayonnement solaire pendant la journée, afin que la batterie puisse être entièrement chargée. Pendant les mois d'hiver, il faut généralement s'attendre à une durée d'éclairage plus courte, de même que par temps de pluie.
- La capacité de l'accumulateur a fortement diminué (par exemple après 2 ans d'utilisation). Remplacez la batterie par une neuve, voir chapitre 10.
- Nettoyez l'extérieur de la tête transparente de la lampe pour enlever les saletés.

10. Nettoyage + entretien

a) Généralités

Pour le nettoyage, utilisez un chiffon doux, sec et non pelucheux.



N'utilisez jamais de produits de nettoyage agressifs. Ceux-ci peuvent attaquer les surfaces.

b) Panneau solaire

Nettoyez la surface du panneau solaire avec un chiffon doux humidifié d'eau. N'appuyez jamais fortement sur la surface, car la vitre de protection ou le panneau solaire pourrait alors se briser.

Informations légales

Copyright 2025 by esotec GmbH, Weberschlag 9, 92729 Weiherhammer, www.esotec.de

Service clientèle :

En cas de problèmes ou de questions sur ce produit, n'hésitez pas à nous contacter !

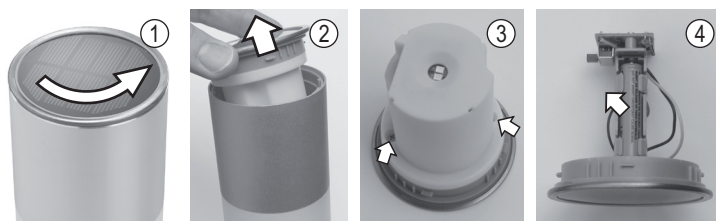
Téléphone : 09605/92206-0 (Vous trouverez les horaires téléphoniques sous www.esotec.de)

E-Mail concernant les commandes de pièces de rechange : ersatzteil@esotec.de

E-mail en cas de questions sur le produit : technik@esotec.de

c) Remplacement de l'accumulateur

La capacité de la batterie diminue avec le temps. Il peut donc s'avérer nécessaire de le remplacer (par exemple après 2 ans d'utilisation). Procédez comme suit :



- 1 Tournez la tête de la lampe un peu vers la gauche, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 2 Lorsque la tête de la lampe est déverrouillée, elle peut être facilement retirée par le haut. Dévissez les 2 vis du couvercle de protection et retirez-le par le haut.
- 3 Remplacez la batterie par une nouvelle. Veillez à ce que la polarité soit correcte (respectez le plus/+ et le moins/-). Utilisez uniquement une batterie NiMH. Vous pouvez également utiliser une batterie d'une capacité supérieure (par exemple 1100 mAh) à la place de la batterie NiMH 900 mAh existante.



Nous recommandons de charger complètement la nouvelle batterie avec un chargeur de batterie approprié avant de l'insérer dans la lampe solaire.

Remontez la lampe solaire dans l'ordre inverse.

11. Élimination des déchets

a) Généralités



Tous les équipements électriques et électroniques mis sur le marché européen doivent être marqués du symbole de la poubelle illustré à gauche. Ce symbole signifie que l'appareil en question doit être éliminé séparément des déchets municipaux non triés à la fin de sa durée de vie.

Tout détenteur d'un appareil usagé est tenu de le mettre au rebut séparément des déchets municipaux non triés. Vous êtes également tenu de séparer les piles et accumulateurs usagés (qui ne sont pas enfermés dans l'appareil usagé) ainsi que les lampes de l'appareil usagé avant de les remettre à un point de collecte, si cela est possible sans les détruire.

Les distributeurs d'équipements électriques et électroniques sont légalement tenus de reprendre gratuitement les appareils usagés. Nous vous offrons les possibilités de retour gratuit suivantes (plus d'informations sur notre site Internet) :

- dans les points de collecte que nous avons créés
- dans les points de collecte des organismes de droit public chargés de l'élimination des déchets ou auprès des systèmes de reprise mis en place par les fabricants et les distributeurs au sens de la loi sur les équipements électriques et électroniques (ElektroG)

L'utilisateur final est responsable de l'effacement des données personnelles sur l'équipement usagé à mettre au rebut.

Dans les pays autres que l'Allemagne, veuillez tenir compte des éventuelles obligations supplémentaires en vigueur pour la restitution et le recyclage des appareils usagés.

b) Accumulateurs/piles

Comme utilisateur final, vous êtes tenu par la loi (dispositions réglementaires sur l'élimination des piles usagées) de déposer dans les points de collecte tous les accumulateurs/piles usagés ; il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères.



Les accumulateurs/piles qui contiennent des substances toxiques sont caractérisées par les symboles ci-contre qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd = cadmium, Hg = mercure, Pb = plomb (la désignation se trouve sur les accumulateurs/piles, par ex. sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez rapporter gratuitement vos accumulateurs/piles usagés dans les centres de récupération de votre commune, dans nos succursales ou dans tous les points de vente de piles/d'accumulateurs. Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.

Remarque importante : Les contacts ouverts des accumulateurs/piles doivent être entièrement recouverts (p. ex. avec un morceau de ruban adhésif) avant leur restitution afin d'éviter tout court-circuit. Même lorsque les accumulateurs/piles sont déchargés, l'énergie résiduelle qu'ils contiennent peut être dangereuse en cas de court-circuit (éclatement, fuite de liquide/d'acide, fort échauffement, incendie, explosion).

12. Caractéristiques techniques

Panneau solaire:	0,3 Wp
Indice de protection:	IP44
Classe de protection:	III
Source de lumière:	1x LED blanc chaud, 1x LED blanc froid (type Nichia)
Couleur de la lumière:	Blanc chaud/2800 K ou blanc froid/6500 K (commutable)
Flux lumineux des LED:	Blanc chaud 12 lm, blanc froid 14 lm
Type de batterie:	1x NiMH, Micro/AAA, 1,2 V, 900 mAh
Durée d'éclairage:	max. env. 8 h avec une batterie pleine
Plage de température:	-20°C bis +40°C

